

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

KAY-5 SANITIZER/CLEANER Nom du produit

Autres moyens

d'identification

Sans objet

Utilisation recommandée Assainisseur

Restrictions d'utilisation

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

Aucune information sur la dilution fournie.

produit

Société Kay Chemical Company

8300 Capital Drive

Greensboro, North Carolina USA 27409

1-800-529-5458

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-877-231-2615 (USA/Canada), 952-853-1713 (outside USA)

Date d'émission 04/12/2019

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4 Toxicité aiguë (Dermale) Catégorie 4 Catégorie 2B Irritation occulaire Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

> Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. CONTACT AVEC LA

PEAU: Laver avec beaucoup d'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Si

924736-03 1/9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de

chlore.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

carbonate de sodium 497-19-8 10 - 30 Troclosène sodique, dihydrate 51580-86-0 6

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les

réutiliser. Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

924736-03 2 / 9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

Méthodes spécifiques d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés

pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Mélanger ce produit

avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 40°C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
chlorine	7782-50-5	TWA	0.5 ppm	ACGIH
		STEL	1 ppm	ACGIH
		Ceiling	0.5 ppm 1.45 mg/m3	NIOSH REL
		С	1 ppm 3 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est Protection respiratoire

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau

924736-03 3/9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

exposée après avoir manipulé.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur opaque, blanc

Odeur légère

рΗ 10.0 - 10.4, (1 %)

Point d'éclair Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.0 - 1.5 Solubilité dans l'eau soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de

chlore.

Conditions à éviter Inconnu.

Produits incompatibles : Acides

924736-03 4/9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes: Oxydes de carbone

oxydes de soufre

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Peut causer une réaction allergique cutanée. Nocif par contact cutané.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation, Réactions allergiques

Ingestion : Pas d'information disponible.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 500 mg/kg

Substance d'essai: Produit

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h CL50 Rat: > 5 mg/l

Substance d'essai: Produit

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 Lapin: > 1,000 mg/kg

Substance d'essai: Produit

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Pas d'irritation de la peau Substance d'essai:Produit

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux Substance d'essai: Produit

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Substance d'essai: Produit

Cancérogénicité : Donnée non disponible
Effets sur la reproduction : Donnée non disponible
Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

924736-03 5 / 9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

Tératogénicité : Donnée non disponible

STOT - exposition unique : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : carbonate de sodium

96 h CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 300 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: carbonate de sodium

48 h CE50 Ceriodaphnia (puce d'eau): 213.5 mg/l

Troclosène sodique, dihydrate

48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 0.196 mg/l

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients

924736-03 6 / 9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPA Numéro d'enregistrement

: 5389-15

5389-15-ZA

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition)

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
sodium sulfate	7757-82-6	Agent nettoyant	20
Sel organique	Réservé	Tampon	Not Applicable
carbonate de sodium	497-19-8	Agent nettoyant	Not Applicable
Troclosène sodique, dihydrate	51580-86-0	Biocide	Not Applicable
Polyol	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable

*Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

924736-03 7 / 9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

En conformité avec les inventaires

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

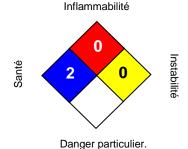
En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS





HMIS III:

SANTE	2*
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 04/12/2019

Version : 1.3

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

924736-03 8 / 9

KAY-5 SANITIZER/CLEANER

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

924736-03 9 / 9



Fiche technique santé-sécurité TAYLOR LUBE

Haynes Manufacturing Company

1. Identification du produit et du fabricant

Nom du produit : TAYLOR LUBE

Numéro de référence : 047518 Nom chimique : Sans objet

Famille chimique : Lubrifiant à base de pétrole Fabricant : Haynes Manufacturing Co.

24142 Detroit Road

Westlake, Ohio 44145, États-Unis

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-992-2166

1-440-871-2188

Pour la fiche technique santé-sécurité, la sécurité du produit ou les enquêtes réglementaires, appeler le : 1-800-992-2166 ou

1-440-871-2188

Service clientèle 1-800-992-2166 ou 1-440-871-2188

2. Composition/information sur les ingrédients

La composition de ce produit est propriétaire.

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux.

Ce produit ne contient pas de cancérogènes.

3. Identification des dangers

Présentation des urgences

Apparence/odeur : Transparent, inodore Statut selon la réglementation OSHA

Ce produit n'est pas dangereux selon la norme de communication des

dangers de l'OSHA, 29CFR 1910.1200.

Indices HMIS: Santé 0 Inflammabilité 1 Réactivité 0.

Ce produit est un lubrifiant à base de pétrole de qualité alimentaire. Il n'est pas censé présenter des dangers inhabituels, à condition d'être correctement utilisé.

4. Premiers soins

Contact avec les yeux – Rincer minutieusement les yeux à l'eau pendant quelques minutes. Consulter un médecin en cas de gêne persistante. Si le produit est chaud, traiter les brûlures thermiquez et consulter immédiatement un médecin.

Date de révision : 29/02/08 Page 1 sur 5



Fiche technique santé-sécurité TAYLOR LUBE

Haynes Manufacturing Company

Peau – Laver la peau au savon et à l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante. Si le produit est chaud, plonger la zone blessée dans de l'eau froide. Si la victime est sévèrement brûlée, la transporter immédiatement à l'hôpital.

Inhalation – Dégager les voies aériennes. En cas de difficulté respiratoire persistante, consulter un médecin. Ce produit présente une basse pression de vapeur et n'est pas censé présenter une exposition par inhalation dans des conditions ambiantes.

Ingestion – Traiter les symptômes ; peut avoir un effet laxatif. Appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : > 148,8 °C (300 °F)

Agent extincteur :

Adapté : Poudre extinctrice ou mousse carbonique ; traiter comme s'il s'agissait d'un incendie de mazout. L'eau peut uniquement être utilisée pour refroidir les récipients.

Inadapté : Jet d'eau.

Équipement de protection spéciale pour les pompiers :

Tenue de protection intégrale, y compris appareil respiratoire autonome avec masque complet obligatoire.

Risques d'incendie et d'explosion inhabituels : Ce produit brûlera s'il est impliqué dans un incendie. Comme ce produit flotte sur l'eau, l'utilisation d'un jet d'eau est inadaptée comme moyen d'extinction dans la mesure où elle risque de causer la propagation de l'incendie. Une fumée dense pourra se dégager en cours de combustion. Du monoxyde de carbone, du gaz carbonique et d'autres oxydes pourront se dégager comme produits de combustion.

6. Mesures en cas de fuite accidentelle

Précautions personnelles : Éliminer les sources d'inflammation.

Précautions environnementales : Ce produit flottera à la surface de l'eau.

Empêcher l'entrée du produit dans les égouts ou les trous de vidange.

Méthodes de nettoyage : Le sol risque d'être glissant ; user de prudence pour éviter de tomber. Endiguer immédiatement le déversement. Ne pas laisser le déversement entrer dans les égouts ou les trous de vidange. Les déversements importants pourront être ramassés avec pelles, seaux et

Date de révision : 29/02/08 Page 2 sur 5



Fiche technique santé-sécurité TAYLOR LUBE

Haynes Manufacturing Company

autres moyens, avant d'être placés dans des barils ou d'autres récipients adaptés.

7. Manutention et stockage

Précautions en cours de manutention : Garder les barils fermés pour éviter toute contamination. Risque de glissade en cas de déversement. Précautions en cours de stockage : Ne pas transférer dans des récipients non marqués. Entreposer à un endroit sec en plaçant les récipients fermés à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes nues et de produits oxydants. Les précautions normales courantes de fabrication en toute sécurité doivent être suivies pour la manutention et le stockage.

8. Moyens de limitation d'exposition/ protection personnelle Équipement de protection personnelle

Protection du visage et des yeux: Une protection des yeux n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation. Si le produit est manipulé de manière à risquer d'être projeté dans les yeux, porter un masque en plastique ou des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau: Aucune protection de la peau n'est requise pour des expositions ponctuelles de courte durée. Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables (bottes, gants, tabliers, etc.) sur les parties du corps sujettes à une exposition. Si vous manipulez le produit chaud, utiliser des vêtements de protection isolés (bottes, gants, tabliers, etc.).

Protection des voies respiratoires: Une protection des voies respiratoires n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation. Si des vapeurs ou un brouillard d'huile se dégagent durant la chauffe ou la manipulation du produit, utiliser un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs organiques avec un filtre à poussières et brouillards.

Mesures d'hygiène industrielle: Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer. Ne pas manger ou boire dans les zones de travail. Toujours se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence: Graisse transparente

Odeur : Inodore Pression de vapeur (MMHG) : NEG

Point d'ébullition : Sans objet

Densité: <1

Date de révision : 29/02/08 Page 3 sur 5



Fiche technique santé-sécurité TAYLOR LUBE

Haynes Manufacturing Company

Pourcentage de matières volatiles par

volume (%):

Densité de vapeur (Air=1) : Sans objet Taux d'évaporation : Sans objet

Solubilité dans l'eau : NEG

Point d'éclair : > 148,8 °C (300 °F)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable

Conditions à éviter : Forte chaleur et flamme nue Maitères incompatibles à éviter : Risque de réagir avec des

oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Du monoxyde de carbone, du

gaz carbonique et d'autres oxydes pourront se dégager comme produits de combustion.

Polymérisation dangereuse : Impossible.

11. Informations toxicologiques

Générales : Aucune preuve d'effets dangereux d'après les informations disponibles.

Toxicité aiguë : Pas de données disponibles

Pouvoir irritant (peau): Très léger

Sensibilisation de la peau : Pas de données disponibles

California Proposition 65: Aucun

Carcérogène : Le produit n'est pas cancérogène selon la norme de

communication des dangers de l'OSHA.

12. Informations écologiques

Aucune information disponible.

13. Considérations liées à la mise au rebut

Contacter les autorités locales en la matière. Toutes les mises au rebut doivent se conformer aux réglementations locales et nationales. Le produit, s'il est déversé ou jeté, pourra être un déchet réglementé. Attention : Si des solvants réglementés sont utilisés pour nettoyer le matériel déversé, le mélange résultant pourra être réglementé. La matériel (récipients, conditionnement, revêtement internes de baril, etc.) devront être recyclés si possible.

14. Informations liées au transport

Date de révision : 29/02/08 Page 4 sur 5



Fiche technique santé-sécurité TAYLOR LUBE

Haynes Manufacturing Company

Ministère des Transports des États-Unis (DOT)

Routes/rail (vrac): Non requises Routes/rail (pas en vrac): Non requises

La description DOT est fournie pour faciliter la classification correcte d'expédition de ce produit et ne sera peut-être pas adaptée à toutes les descriptions d'expédition.

Informations internationales

Récipient (IMDG) : Non réglementé Air (ICAO) : Non réglementé

15. Informations réglementaires

U.S. Sara Section 313

Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques communicables de 1 % ou plus (0,1 % pour les cancérogènes) selon SARA, Title III, Section 313.

Ce produit est un lubrifiant H-1 acceptable en cas de contact fortuit avec les aliments. Numéro d'enregistrement NSF : 054038

16. Autres informations

Informations supplémentaires : Aucune disponible.

Préparé par :

Haynes Manufacturing Company 24142 Detroit Road Westlake, Ohio 44145

Les déclarations, informations techniques et recommandations contenues en ceci sont fiables, mais elles sont fournies sans la moindre garantie, expresse ou tacite, et nous n'endossons aucune responsabilité en cas de perte, dommages ou dépenses, directes ou indirectes, suite à leur utilisation.

Date de révision : 29/02/08 Page 5 sur 5